

L'émigration représentée, une exception algérienne ? Étude du timbre édité le 17 juin 1968

Jean-Charles Scagnetti



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8232>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2015

Pagination : 267-276

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Jean-Charles Scagnetti, « L'émigration représentée, une exception algérienne ? Étude du timbre édité le 17 juin 1968 », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 91 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2016, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/8232>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Tous droits réservés

L'émigration représentée, une exception algérienne ? Étude du timbre édité le 17 juin 1968

Jean-Charles Scagnetti

- 1 En juillet 1962, la toute nouvelle République Algérienne Démocratique et Populaire (RADP) reçut en héritage de la colonisation, en complément d'un appareil administratif centralisé, une solide tradition de production philatélique¹. Ce type de communication par l'image² avait l'intérêt de donner à voir rapidement, sous un angle accessible et facilement compréhensible, le positionnement de l'État ou d'artistes sur des sujets singuliers. L'analphabétisme et la barrière de la langue – arabe, français, berbère – se trouvaient définitivement dépassés ce qui n'empêchait pas les symboles, les images répétitives qui concourraient à forger et ancrer des représentations³ au sein de la population. Moins fugace que les innombrables discours prononcés par les nouveaux hommes forts du pays, le timbre, « signe du quotidien »⁴ autorisait une imprégnation plus lente – avec des tirages sur plusieurs années – ainsi qu'une diffusion en profondeur des acquis et objectifs du régime.
- 2 Bien évidemment la ligne de production et l'orientation des messages à diffuser *urbi et orbi* tissaient un cadre sélectif et subjectif. Mais si « la mémoire des peuples telle qu'elle est transmise par le timbre est extraordinairement sélective, incomplète, voire amnésique [...] constituée de silences et de non-dits »⁵, le timbre n'en demeure pas moins un moyen original pour recenser les images⁶ officielles ou, à défaut, les silences issus de cette expression artistique propre aux différents États.
- 3 La dimension politique et symbolique de ces vignettes n'est plus à démontrer depuis les travaux de Maurice Agulhon⁷ jusqu'à ceux plus récents de Colette Dubois⁸ ou Anne-Marie Thiesse⁹ qui ouvrirent, par leurs différentes recherches, une série de pistes nouvelles et un ensemble de territoires à explorer pour l'historien¹⁰ dans le cadre d'une histoire culturelle¹¹ fertile.

- 4 Ainsi, comme le montre une recherche portant sur les représentations des émigrés dans leur pays d'origine¹², l'Algérie offrit la singularité d'être le seul pays maghrébin, au cours d'une période marquée par des migrations intenses de travail, à avoir édité, en 1968, un timbre en l'honneur de ses migrants. En effet, à la fin de l'année 1967, sur proposition de l'Amicale des Algériens en Europe¹³, la direction chargée de la philatélie du ministère des Postes et Télécommunications¹⁴ commanda la maquette d'un timbre et d'une enveloppe premier jour consacrés au thème migratoire. La motivation était double : servir de support médiatique au lancement de la première « journée de l'émigration » en octobre 1968 – afin de commémorer la manifestation parisienne du 17 octobre 1961 – tout en réaffirmant l'appartenance pleine et entière des communautés de la diaspora à la mère patrie.
- 5 L'unicité de ce positionnement idéologique ne pèse cependant guère au sein d'un corpus de 610 timbres¹⁵ émis, entre le 1^{er} novembre 1962 et le 22 décembre 1988, par le ministère des Postes et Télécommunications¹⁶. Aussi, dans quel contexte cette vignette unique¹⁷ fut-elle composée ? Quelles considérations politiques concoururent à sa réalisation ? Enfin, comment participa-t-elle, en Algérie, à l'élaboration de représentations sur l'émigration ?

Le timbre, vecteur original de diffusion de l'idéologie nationale

- 6 Ce support iconographique de la politique ou des projets gouvernementaux offre, d'emblée, plusieurs particularités. Il constitue, avec les pièces de monnaie, l'espace d'expression le plus restreint employé par un État pour communiquer¹⁸. Véritable support pédagogique de preuve par l'image et d'identification, incarnation iconographique du pouvoir, ces quelques centimètres carrés se firent le héraut des diverses politiques développées en Algérie. Monopole d'État, ils complétaient les attributs de la puissance régaliennne recouvrée et représentaient un moyen supplémentaire de diffusion des idées politiques¹⁹. Dans ce cas précis, le timbre agissait comme un commis-voyageur, portant les ambitions étatiques aux confins du pays et au-delà :

Si l'on sait qu'en 1983 il y a eu 226 millions de correspondances de toute nature, il est aisé de conclure que plus de quatre millions de personnes potentielles ont eu la possibilité de regarder le timbre-poste algérien et, pourquoi pas, de s'interroger sur notre histoire, notre art et les transformations économiques de notre société. D'où son impact certain en tant que messenger culturel sur les citoyens de la communauté internationale²⁰.

- 7 En plus de la transmission de messages politiques permanents, les timbres constituaient aussi des espaces de valorisation singuliers servant à faire connaître²¹ l'excellence artisanale algérienne²² hors des frontières nationales :

[...] Le ministère des Postes et Télécommunications d'Algérie est à féliciter pour l'initiative qu'il vient de prendre en éditant [...] un timbre postal spécial se rapportant au tapis artisanal algérien. C'est là une occasion que les Algériens ayant des connaissances en Europe et en Amérique ne manqueront pas de saisir étant donné l'aspect publicitaire qu'elle comporte en faveur du tapis algérien. Nous ne saurions trop les inciter à affranchir au moyen de ce timbre le plus grand nombre possible de correspondances destinées à l'étranger²³.

- 8 Témoin visuel d'une période autant qu'incarnation d'une volonté politique, le timbre ne renseigne cependant nullement sur les motivations réelles du commanditaire, en dehors de sa décision immédiate. En outre, cette commande institutionnelle, exécutée par un

artiste, demeure tributaire des méthodes de gravure, faisant du support un nécessaire espace d'harmonisation entre volonté politique, sensibilité artistique et contraintes techniques, complexifiant, de ce fait, l'étude historique qui s'exerce seulement sur le produit fini. Par ailleurs, les différentes maquettes et le cahier des charges initial sont occultés, privant la mise en contexte d'indicateurs importants, d'autant que rien ne permet de mesurer réellement la réception par l'opinion publique de ces images²⁴.

- 9 En dépit de ces remarques liminaires sur la portée de l'analyse, notre objet d'étude, le timbre n° 121 intitulé, « L'émigration des Algériens en Europe », constitue l'unique exemplaire – tant algérien que maghrébin – d'une publication consacrée à l'émigration entre 1962 et 1988. Il appartient à un corpus philatélique de 610 références réparties sur 27 ans se subdivisant en deux grands types : les séries courantes, tirées à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, et les séries spéciales, à tirage limité et fluctuant.
- 10 Ces deux séries se déclinaient en thèmes récurrents qui, sans que l'on se livre ici à un dénombrement exhaustif, étaient aisément identifiables²⁵. La guerre de Libération nationale, les pratiques sportives, tout comme les grandes réalisations du gouvernement (développement, santé, solidarité nationale) occupaient une place privilégiée²⁶. Si la République Démocratique et Populaire ne pouvait magnifier directement un de ses dirigeants²⁷, elle se posa néanmoins en gardienne de la mémoire. Les choix de représentations d'un personnage historique, au détriment d'un autre, relevaient d'une élaboration des commémorations et de l'utilisation des timbres dans l'édification d'une histoire nationale épurée, confisquée et reconstruite par le pouvoir.
- 11 Paradoxalement, dans ce vaste chantier politique et mémoriel, les liens avec la France restèrent vivaces. Effectivement, en laissant de côté le recyclage des timbres français surchargés État Algérien (EA)²⁸, le second timbre « algérien », en date du 1^{er} novembre 1962, représentant les gorges de Kerrata offrait une particularité. Utilisé pendant quelques mois avec la surcharge EA, il fut ensuite repris en tant que timbre strictement algérien, avec une modification des couleurs et de sa valeur faciale. Il s'agissait au départ d'une ancienne création métropolitaine, le timbre n° 1237 des postes françaises, édité le 16 janvier 1960 au sein de la série « Sites et monuments ». Celle-ci mêlait indifféremment les châteaux de Laon et Fougères, l'église de Cilaos sur l'île de la Réunion, le viaduc de Chaumont-sur-Marne, ou encore la mosquée de Tlemcen, également réutilisée²⁹ par la suite. L'habitude héritée, le savoir-faire technique et patrimonial français inaugurèrent une longue période de coopération pour l'impression des timbres de la RADP. Cette dernière profita notamment de l'expertise des presses de l'imprimerie de Périgueux en Dordogne.

Le timbre et l'enveloppe premier jour du 17 juin 1968

- 12 L'unicité tant algérienne que maghrébine du timbre n° 121³⁰ (YT, 469) accentue le sentiment de rareté du thème abordé ainsi que l'image qui en fut donnée. Comme pour renforcer cette impression d'originalité, le timbre n'est pas signé par son créateur, cas assez rare qui complique d'autant la recherche d'informations à son sujet³¹.
- 13 La plaquette explicative du timbre, éditée pour une mise en vente anticipée le 15 juin 1968, vint néanmoins corriger assez vite cet oubli en révélant le nom de l'auteur : Bachir Yelles. Ce peintre algérien de tendance figurative, né le 12 septembre 1921 à Tlemcen, fut pensionnaire de la *Casa de Velázquez* de Madrid³² avant de devenir directeur de l'École

Nationale des Beaux-Arts (ENBA)³³ d'Alger, entre 1962 et 1982, puis conseiller technique en charge des projets architecturaux au ministère de la Culture.

- 14 L'artiste réalisa un grand nombre de fresques murales, dont celles de l'ambassade d'Algérie à Paris³⁴, ainsi que cinquante-cinq timbres retenus puis édités par le ministère des Postes³⁵. Ancien président de l'Union Nationale des Artistes Peintres (UNAP), il fut le dessinateur attitré des grandes réalisations du régime Boumediène mettant en images les plans quadriennaux, la Révolution agraire ou encore les villages socialistes lorsqu'il ne glorifiait pas les mosquées, les costumes traditionnels ou l'artisanat algérien. En 1967, Bachir Yelles s'occupait, en plus de l'ENBA, de l'association Algérie-France³⁶. À ce titre, il était « concerné et sensible à la situation vécue par l'émigration algérienne en Europe, hébergement, emploi, statut social... »³⁷. En faisant appel à lui, le ministère s'assurait les services d'un peintre reconnu ainsi que ceux d'une personne sensibilisée à l'émigration et à ses problèmes. En effet, il participa, à plusieurs reprises, aux assises de l'Amicale des Algériens en Europe, notamment la III^e assemblée générale des cadres tenue à Lyon du 10 au 12 janvier 1969. Le 11 janvier il prit la parole devant les 1 200 congressistes pour présenter le bilan de son association³⁸.



Source : Timbre n° 121, collection privée.

- 15 La direction de la philatélie le contacta au cours de l'année 1967 : « [...] Pour le développement du thème. Tant pour le timbre lui-même que pour l'enveloppe premier jour, pleine liberté d'expression me fut laissée »³⁹. La direction arrêta, pour sa part, le format du timbre, sa valeur et la technique à utiliser pour sa réalisation.
- 16 Le choix du ministère se porta sur le format 25 x 36 mm et la perforation dentelée⁴⁰ 13 qui imposaient une composition verticale, première contrainte institutionnelle. La seconde provint du mode de réalisation retenu, la gravure en taille douce, qui limitait le choix des couleurs – à la différence de la polychromie – mais offrait, en retour, une finesse d'impression et un léger relief formé par le dépôt d'encre. La gravure en taille douce ne pouvant être effectuée en Algérie, un marché fut passé avec la direction française de l'imprimerie des timbres-poste qui assura l'opération sur ses presses, à Périgueux. Cette exigence technique réduisit en conséquence l'éventail des couleurs employées – tabac, bleu oriental, gris ardoise – ce qui conféra au timbre une dimension encore plus réaliste. En effet, la palette chromatique réduite permit de contraster la composition grâce à l'éclairage en diagonale et de jouer sur les zones d'ombre. L'utilisation de trois couleurs apporta du relief au dessin et fit apparaître un espace hiérarchisé dans lequel plusieurs plans se succédaient : le travailleur algérien se trouvait mis en valeur au premier plan

alors que la différence entre la couleur tabac du protagoniste et le gris-ardoise du second - l'échelle - et du dernier plan donnait de la profondeur à la composition.

- 17 L'ouvrier esseulé incarnait les Algériens auxquels le timbre était dédié. Ce travailleur émigré était reconnaissable à sa moustache, symbole de virilité et d'appartenance au monde des adultes⁴¹, donnant l'image d'une émigration masculine et non familiale. Cet Algérien, employé en Europe, portait des gants et lunettes de protection, un bleu de travail ainsi qu'une casquette⁴². Bien que cette panoplie semblât plutôt être celle d'un ouvrier en usine - absence de casque⁴³ - les deux derniers plans constitués respectivement d'une échelle, d'immeubles en construction et d'une grue⁴⁴ campaient pourtant un décor univoque. L'équipement conférait une impression de stabilité et de permanence au migrant actif représenté au travail, contribuant pleinement au développement économique des pays d'accueil. Mais cette image véhiculée était-elle fidèle à la réalité des travailleurs algériens en Europe ? Les habitants des bidonvilles de Nanterre ou Massy possédaient-ils, eux aussi, une panoplie complète pour travailler ?
- 18 Il est regrettable qu'un seul timbre traite de l'émigration entre 1962 et 1988, interdisant toute étude comparative, toute mise en perspective de l'évolution des représentations de l'émigration. Pourtant cette constatation peut se muer en une interrogation plus constructive : pourquoi n'avoir fait paraître qu'une seule vignette sur les émigrés ? Que signifie ce silence dans la publication ? Pourquoi n'existe-t-il pas de timbres commémorant le 17 octobre 1961 ^{avant 2001} ?

L'enveloppe



Source : Enveloppe premier jour du timbre n° 121. Collection privée.



Source : Détail de l'enveloppe premier jour du timbre n° 121.

- 19 Sur ce support plus vaste, Bachir Yelles put davantage laisser sa créativité s'exprimer. La composition plus artistique et stylisée favorise les perspectives en mettant en scène le mouvement, les flux humains qui caractérisaient l'émigration et le port, point nodal de circulation des ouvriers partis à la conquête des usines européennes. Au premier plan de jeunes Algériens armés de valises, autre symbole de l'émigré⁴⁵, débarquaient, un sourire aux lèvres. Un sentiment de légèreté semblait parcourir le groupe⁴⁶, composé de jeunes travailleurs sans moustache. Le second plan, constitué par une partie du navire, ses cheminées et une grue, matérialisait l'activité d'un port qui pouvait être celui de Marseille.

La plaquette explicative

- 20 L'Amicale des Algériens en Europe, qui agissait véritablement depuis 1966 pour faire des émigrés des acteurs de premier plan dans l'édification de l'Algérie socialiste, était à l'initiative du timbre et de son enveloppe premier jour. Précédent de quelques mois le lancement de la première Journée nationale de l'émigration – le 17 octobre – la plaquette, éditée par le ministère des Postes, abordait deux thèmes : l'explication des causes du départ à destination de l'Europe et la place des émigrés dans le processus de développement de l'Algérie, sous la conduite de l'Amicale. Quatre paragraphes sur sept revenaient sur ce legs colonial, les trois restants exposaient le traitement du problème par le pouvoir politique :

[...] Le gouvernement algérien ne tarda pas à [se] préoccuper [de l'émigration] et s'attela à la recherche des moyens susceptibles de résoudre ce problème [...] devenu une question d'ordre national. [...] Par leur apprentissage de l'activité industrielle des pays qui les accueillent et la formation qu'ils y acquièrent [les émigrés] sont en mesure de devenir un élément majeur du développement de notre pays. Tôt ou tard, ils rejoindront l'Algérie et participeront alors activement au combat économique comme ils ont participé naguère, à partir de pays étrangers, à la lutte libératrice. [...] Afin de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu, l'émigration algérienne en Europe s'est organisée en Amicale⁴⁷.

- 21 L'édition du timbre et sa commercialisation permirent de communiquer sur le phénomène migratoire, en faisant la part belle à la mission de l'Amicale. Cette dernière utilisait un canal supplémentaire et original pour rappeler sa raison d'être et son travail,

tous deux axés sur une réinsertion nécessaire des nationaux, temporairement exilés, utiles au pays.

La diffusion

- 22 La planche d'impression française du timbre semble avoir été créée le 24 avril 1968 – référence 113/68 – puis imprimée à nouveau en janvier 1970⁴⁸. La mise en vente anticipée du timbre eut lieu le 15 juin 1968 à Alger, Oran, Constantine et Laghouat, avant d'être étendue, le 17 juin⁴⁹, à tous les bureaux de poste du pays⁵⁰. Il fut retiré de la circulation le 6 novembre 1971⁵¹.
- 23 Sa durée de diffusion, d'environ trois ans, dans la société algérienne correspondait au cycle de vie moyen d'un timbre. Néanmoins, son impression reçut un traitement particulier. En établissant un tirage moyen par timbre pour l'année 1968⁵², s'élevant à 506 798 unités, celui sur l'émigration, émis à un million d'exemplaires, appartenait donc aux séries spéciales importantes. La valeur faciale de 30 centimes de dinars permettait de réaliser des expéditions postales nationales et internationales. En effet, au mois de juillet 1968, de jeunes émigrés en colonie de vacances envoyèrent une carte postale de remerciement au président de l'Amicale, affranchie au tarif de 0,30 DA⁵³. À l'extérieur comme à l'intérieur du pays, le timbre, ambassadeur de la politique gouvernementale, permit de diffuser des informations visuelles sur l'émigration, mais au prix de clichés.
- 24 Ce timbre, unique en son genre, témoigna de l'engagement iconographique dont fit montre le ministère algérien des Postes et Télécommunications au moment où Algériens et Français renégociaient âprement la liberté de circulation, héritée des accords d'Évian⁵⁴. Cette présence iconographique de l'absent contrasta tant avec la sécheresse des discours officiels algériens, dans lesquels il n'apparaissait presque pas, qu'avec la violence de certaines diatribes d'hommes politiques français qui dénonçaient le coût social de l'immigration dans l'Hexagone. Elle rendait également visible, pour le plus grand nombre, l'action de l'Amicale redéfinie à partir du premier séminaire sur l'émigration organisé par la RADP en août 1966⁵⁵. En Algérie, il fallut attendre le 17 octobre 2001⁵⁶ pour qu'un nouveau timbre célébrât à nouveau l'émigration, cette fois-ci uniquement par le prisme de son combat pendant la guerre de Libération nationale.

NOTES

1. Les premiers timbres spécifiquement algériens, dans le cadre de l'Algérie française, apparurent en 1926.
2. Dans le cadre du monde arabo-musulman, cf. Gilbert Beaugé et Jean-François Clément (dir.), *L'image dans le monde arabe*, Paris, CNRS Éditions, 1995.
3. Les représentations mentales constituent un intermédiaire entre l'homme et son milieu. Elles permettent en réduisant ou en déformant le monde environnant de le comprendre plus facilement et d'avoir l'impression de se l'approprier. En suivant la formule de Schopenhauer, « Le monde est ma représentation », ces dernières ne sont donc pas la transcription du réel mais une

reconstruction mentale dépendant de l'appartenance culturelle, sociale, politique ou nationale de l'observateur. Cf. Arthur Schopenhauer, *Le monde comme volonté et comme représentation* [rééd.], Paris, PUF, 1966, p. 25 ; Roland Doront et François Parot, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, PUF, 1991, p. 625. Voir également le dossier « Les représentations, images trompeuses du réel », *Sciences Humaines*, n° 27, avril 1993.

4. Cf. Marianne Amar, « Un siècle en trompe-l'œil », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 69, janvier-mars 2001, p. 186.

5. Gilles Dubus, « Quand les timbres-poste reconnaissent ou ignorent les migrants et les réfugiés », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 12, n° 2, 1996, p. 103.

6. Cf. à ce propos les recherches entreprises sur les images fixes par Christian Delporte et Laurent Gervereau.

7. Maurice Agulhon, *Histoire vagabonde*, t. I, Paris, Gallimard, 1988.

8. Cf. Colette Dubois, « Politiques par l'image. Timbroscopie de Madagascar (1956-1988) », *Ultramarines*, n° 5, 1992, p. 9-17, « La mer dans le timbre-poste marocain », *Maroc-Europe*, n° 2, 1992, p. 111-131, ou encore « Djibouti au regard de ses timbres-poste (1893-1977). Images d'altérité, images de propagande », *ARESAE*, n° XII, 1998.

9. Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 224-228.

10. Cf. « Les timbres-poste, matériaux de l'Histoire ? », *Le Monde des Philatélistes*, n° 472, mars 1993, p. 45-47. Michel Coste est ingénieur de recherche honoraire au CRAL-EHESS et sculpteur. Il s'est notamment intéressé à décrypter l'image des pays à travers leur production philatélique.

11. À ce propos, il convient de se reporter aux travaux de Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli, notamment, *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997.

12. Cf. Jean-Charles Scagnetti, *La wilaya hexagonale : L'Algérie et son émigration, une histoire d'identités (1962-1988)*, Thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Ralph Schor, Université de Nice, 2014.

13. Entretien avec M. Abdelkrim Gheraïeb, ancien président de l'Amicale et ambassadeur d'Algérie au Mali, le 10 septembre 2008. L'Amicale des Algériens en Europe était l'émanation du FLN à l'étranger. Elle s'occupait notamment d'organiser et de gérer la communauté algérienne établie à l'étranger, principalement en France.

14. Pour ce faire, elle suivait les conseils d'une commission de la philatélie composée d'artistes et de fonctionnaires qui donnait son avis sur le nombre de timbres à concevoir chaque année, les sujets à traiter et la valeur faciale à attribuer.

15. Ministère des Postes et Télécommunications, *Catalogue des timbres-poste 1962-2000*, Alger, ANEP, 2001. Les timbres français surchargés EA - État Algérien - n'ont pas été retenus.

16. Cf. sur ce sujet, Ministère de l'Information, *L'Algérie à travers le timbre*, Alger, ENAG, 1984.

17. En 2001, un second timbre (YT, 1298), hors corpus, fut édité afin de célébrer les 40 ans de la manifestation du 17 octobre 1961. En 2011, un troisième tirage (YT, 1603), mettant en avant le « cinquantième anniversaire de la journée de l'émigration », rendit à nouveau hommage aux victimes des manifestations. Dans ces deux derniers cas, l'émigration restait strictement représentée dans le contexte de la guerre d'Indépendance et non sur son lieu de travail, à la différence du premier timbre de 1968.

18. Même s'il est réduit ce support s'adresse toute de même à trois types de public : l'acheteur, le destinataire et le philatéliste.

19. À cet égard, le musée de la Poste à Paris employait l'expression : « Timbres de France, images de la nation », dans sa plaquette *Le musée de la poste*, 2000, p. 4.

20. « Intervention du ministre de l'Information », *El Moudjahid*, 5 mars 1984, p. 3.

21. Dans son poème *Il primo Atlante*, Primo Levi énonce « *Bolivia rosso scura, terra di francobolli* » que Gianni Hochkofler traduit par « Bolivie rouge sombre, terre de timbres-poste ». Ce dernier précise d'ailleurs dans le corps du poème de Primo Levi qu'il étudie : « [...] La Bolivie était connue

par ses timbres-poste représentant des sujets naturels très colorés comme des oiseaux, des papillons et des fleurs ». Dans Gianni Hochkofler, « La sensibilité géographique dans la poésie de Primo Levi », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, t. 147, 2007, p. 128.

22. Les artistes retenus bénéficiaient également, en retour, de la visibilité de leurs timbres. Souhila Belbahar, qui réalisa la maquette d'un timbre pour commémorer le 8 mars, journée internationale de la femme, reconnut : « Le jour où je suis allée acheter mon timbre à la poste, j'ai vu des gens en acheter pour 200 ou 300 dinars. J'ai été heureuse de savoir que, par ce petit morceau de papier, j'allais exister pour tellement de gens... Le timbre m'a donné beaucoup d'assurance ». Dans « Souhila Belbahar : concilier famille et peinture », *Révolution africaine*, n° 762, 4 octobre 1978, p. 40-41.

23. « Brèves, ministère du Commerce », *Centre d'études économiques*, n° 4, octobre 1968, p. 26.

24. Les retirages éventuels de séries ne renseignaient nullement sur la popularisation des images.

25. Il s'agissait des sites naturels ou historiques, d'animaux, de faune et de flore ou de personnages historiques algériens ; des institutions nationales, des réformes institutionnelles ou des commémorations politiques nationales ; d'événements internationaux ; de réformes ou de réussites économiques, sociales et industrielles algériennes ; enfin de religion, de culture ou d'artisanat.

26. Cf. *supra* l'article de Jalila Zaoug, *Le timbre-poste, vitrine et reflet de la politique de l'État algérien de 1962 à 1995*.

27. Cf. *supra* l'article d'Emmanuel Alcaraz, *Les timbres algériens de 1962 à nos jours, lieux de mémoire de la guerre d'indépendance algérienne*.

28. Avant l'indépendance, des timbres clandestins émis par l'OAS circulaient en Algérie aux côtés des timbres officiels. Dans ce cadre politique et de légitimation le timbre occupa une place particulière.

29. *Catalogue des Timbres-Poste France*, Paris, CERES, 1987, p. 163.

30. D. Fahim, *Catalogue. Les timbres de mon pays, 1962-1980*, Alger, SNED, 1981, p. 25.

31. Le ministère a omis d'insérer la signature de l'artiste au moment de l'impression en France.

32. Il appartenait à la promotion artistique 1952-1953.

33. « Interview de Bachir Yelles, directeur de l'ENBA », *El Djeich*, n° 105, février 1972, p. 40.

34. « Une scène traditionnelle de Bachir Yelles, l'ambassade d'Algérie à Paris », *Algérie-Actualité*, 6 juillet 1969, p. 24.

35. Cf. Ministère des Postes et Télécommunications, *Catalogue des timbres-poste, 1962-2000, op. cit.*

36. Cette dernière était localisée à El Kettani non loin du quartier Bab el Oued d'Alger. Elle possédait son propre financement et entretenait des liens avec l'association France-Algérie.

37. Courriel du 7 juillet 2006.

38. « III^e assemblée générale des cadres de l'Amicale, résolution finale », *L'Algérien en Europe*, n° 72, 15 janvier 1969, p. 3.

39. Courriel du peintre en date du 7 juillet 2006.

40. Nombre de dents rencontrées sur une longueur de deux centimètres.

41. La moustache, indépendamment de sa dimension religieuse, était un signe de virilité dans les campagnes et renseignait sur l'âge de son porteur. La figure de l'homme moustachu servait, en général, à figurer l'émigré. Cf. à ce sujet « L'olivier de Boul'Hilet », *CinémAction*, n° 14, printemps 1981, p. 95. Par ailleurs la moustache de Houari Boumediene passa dans le folklore national et lorsque Chadli Bendjedid rasa la sienne au début des années 1980, pour faire plus occidental, l'acte ne passa pas inaperçu. Sur le rapport à la virilité, l'on peut se reporter aux travaux de Jean-Marie Le Gall, *Un idéal, masculin ? Barbes et moustaches XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Payot, 2011 ou encore à ceux d'Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire de la virilité* (trois tomes), Paris, Seuil, 2011.

42. Cet archétype de l'ouvrier, propre aux pays socialistes, laissait entendre que les Algériens étaient convenablement outillés dans les pays d'accueil.
43. Cette représentation divergeait de celle traditionnellement employée pour camper les quelques ouvriers mis en valeur par le cinéma algérien. « [...] Tout se passe comme si l'enjeu de la représentation se focalisait sur une problématique de l'apparence : "Dis-moi comment tu es vêtu, je te dirais qui tu es". [...] Il s'agit de la reproduction de quelques idées reçues. Dans *Ali au pays des mirages* [...] on y retrouve les mêmes ouvriers casqués, parcourant également un chantier, tout comme étaient casqués les ouvriers de *L'Autre France* d'Ali Ghalem, qui renvoient à la représentation générique qu'en donne le cinéma documentaire. Cette sur-utilisation de l'accessoire (le casque) et d'un décor (le chantier) ne peut pas être simplement le résultat de concordances inconscientes quant à une méthodologie descriptive. Elle renvoie en fait à une surdétermination de l'emblème du casque, procède d'une signalisation de la fonction sociale. Il désigne l'ouvrier à la manière dont le chapeau mou indique le détective. Cette unanimité à faire porter le casque aux ouvriers ne peut donc relever d'autre chose que d'une simplification ». Dans « Images ouvrières », *Deux écrans*, n° 45, mai 1982, p. 20-21.
44. Cette image véhiculée par le timbre – la situation d'un Algérien travaillant sur un chantier – est à rapprocher de l'image « traditionnelle » que l'on retrouve dans certaines bandes dessinées algériennes et notamment dans *La vraie histoire de Younes l'émigré*, dessinée par Slim en 1975.
45. À ce sujet, cf. la pièce de théâtre *Mohamed prends ta valise* de Kateb Yacine.
46. Cette mise en scène est conforme aux images produites par le « réalisme » socialiste des décennies 1960-1970.
47. Notice explicative du timbre *Émigration des Algériens en Europe*, Ministère des Postes et Télécommunications, juin 1968, p. 3.
48. Feuille modèle du timbre poste.
49. Notice explicative du timbre *Émigration des Algériens en Europe*, *op. cit.*
50. L'enveloppe premier jour ne fut commercialisée qu'entre le 15 et le 22 juin 1968.
51. Catalogue des timbres-poste d'Algérie 1962-2000, *op. cit.*, p. 43.
52. Il convient d'exclure des 26 éditions de l'année deux timbres d'usage courant tirés à 124 590 750 unités qui faussent le calcul d'une moyenne établie sur les chiffres d'une série spéciale (minimum 300 000 et maximum un million).
53. « Lettre à M. le président de l'AAE », *L'Algérien en Europe*, n° 63, 1^{er} août 1968, p. 11.
54. Ces négociations débouchèrent sur l'accord « relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles » du 27 décembre 1968.
55. Le 24 juin 1968, une délégation de l'Amicale fut reçue par Cherif Messadia afin de faire le point sur la situation des travailleurs en France. La sortie du timbre fut certainement évoquée. Dans « La situation des travailleurs », *El Moudjahid*, 25 juin 1968.
56. Ce timbre possède une valeur nominale de 5 DA. Il a été dessiné par Sid Ahmed Bentounes et fut mis en vente à partir du 17 octobre 2001. Cf. plaquette informative du ministère des Postes et Télécommunications de la RADP, 17 octobre : *Journée Nationale de l'Émigration*, septembre 2001.

RÉSUMÉS

La République Algérienne Démocratique et Populaire fut le seul pays du Maghreb à choisir d'éditer un timbre en l'honneur de ses émigrés au cours de décennies animées par un puissant

courant migratoire à destination de l'Europe. Jouant de stéréotypes iconographiques, cette composition inattendue, au moment où les discours politiques algériens minoraient ou ignoraient ce qu'il a été convenu d'appeler le « legs colonial », s'explique par le lancement conjoint d'une journée nationale de l'émigration sous l'égide de l'Amicale des Algériens en Europe. Le timbre, qui embrasse totalement ici les choix politiques et idéologiques du nouveau régime, devient un lieu de mémoire mettant en scène certaines représentations officielles de l'émigration qu'il convient dès lors d'étudier dans le cadre d'une histoire culturelle en mouvement.

The People's Democratic Republic of Algeria was the only country in Maghreb which chose to print a stamp to honor its migrants over decades of strong emigration to Europe. Using iconographical stereotypes, this unexpected composition at the very moment where Algerian political discourses minored or ignored the so-called "colonial heritage" can be explained by the parallel decision to promote a national emigration day places under the auspices of the Amicale des Algériens en Europe. The stamp, which fully encompasses the political and ideological choices of the new regime, becomes therefore a place of memory which provides stage some official representations of emigration which ought to be analyzed within a moving cultural history.

INDEX

Mots-clés : émigration, Algérie, politique d'édition philatélique, Amicale des Algériens en Europe, représentations

Keywords : philatelic politics

AUTEUR

JEAN-CHARLES SCAGNETTI

Jean-Charles Scagnetti est docteur en histoire contemporaine, membre du Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine (CMMC) et chargé de cours en histoire contemporaine à l'Université Nice Sophia Antipolis. Spécialiste de l'Algérie postcoloniale, il travaille sur l'émigration algérienne et sur la culture de l'exil. Il a publié notamment *L'aventure scopitone* aux éditions Autrement en 2010 et s'appête à éditer sa thèse intitulée *La wilaya hexagonale. L'Algérie et son émigration. Une histoire d'identités (1962-1988)*.
scagnetti.jc@voila.fr